# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ & JOTUN

#### Jotun Peroxide 13

### **Rubrique 1. Identification**

Identificateur de produit : Jotun Peroxide 13

Code du produit 21780 Type de produit : Liquide.

**Description du produit** : Matière oxydante. **Autres moyens** : Non disponible. d'identification

#### Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utiliser dans les revêtements - Utilisation industriel Utiliser dans les revêtements - Utilisation professionnelle

Données relatives au fournisseur

: Jotun Maroc

Lotissement Al Afak - Lot No 441 3ème étage No 6 Californie

Casablanca Maroc

Tel: (+212) 5 22 78 92 92 Fax: (+212) 5 22 78 69 05

E-mail: sdsjotun@jotun.com

Numéro d'appel d'urgence

: Jotun AS, Norway +47 33 45 70 00

# Section 2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange : LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4 PEROXYDES ORGANIQUES - Type D TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4

CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 1B LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 1

SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION - Catégorie 2

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger









Mention d'avertissement : Danger.

Date d'édition/Date de révision : 06.12.2023 Date de la précédente édition : 16.10.2023 Version: 1.02 1/13 Jotun Peroxide 13

### Section 2. Identification des dangers

Mentions de danger

- : H227 Liquide combustible.
  - H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
  - H302 Nocif en cas d'ingestion.
  - H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
  - H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

#### Conseils de prudence

Généralités

: Non applicable.

**Prévention** 

: P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements et équipement de protection

des yeux ou du visage.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P234 - Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P261 - Éviter de respirer les vapeurs.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Intervention

: P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. P304 + P310 - EN CAS D'INHALATION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P301 + P310, P330, P331 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353, P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à

ľeau

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. P305 + P351 + P338, P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage

: P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.

P420 - Stocker séparément.

Élimination

: P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

: Aucun connu.

# Rubrique 3. Composition/informations sur les composants

Substance/préparation Autres moyens

d'identification

: Mélange

: Non disponible.

Nom des composants	%	Numéro CAS
butanone-2, peroxyde	≥25 - ≤50	1338-23-4
3,5-diméthyl-1,2-dioxolanne-3,5-diol	≤10	13784-51-5
4-hydroxy-4-méthylpentane-2-one	≤10	123-42-2
neroxyde d'hydrogene	<2 1	7722-84-1

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Date d'édition/Date de révision : 06.12.2023 Date de la précédente édition : 16.10.2023 Version : 1.02 2/13

### **Rubrique 4. Premiers secours**

#### Description des premiers soins nécessaires

#### Contact avec les yeux

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin.

#### Inhalation

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

#### Contact avec la peau

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin. En cas d'affections ou de symptômes, évitez d'exposer plus longuement. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

#### Ingestion

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurezvous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

#### Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

**Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée.

**Ingestion** : Nocif en cas d'ingestion.

#### Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur larmoiement rougeur

**Inhalation** 

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Date d'édition/Date de révision : 06.12.2023 Date de la précédente édition : 16.10.2023 Version : 1.02 3/13

### **Rubrique 4. Premiers secours**

Contact avec la peau

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

# Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note au médecin traitant

: Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements spécifiques
Protection des sauveteurs

: Pas de traitement particulier.

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

#### **Voir Information toxicologique (section 11)**

### Rubrique 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### **Movens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction inappropriés

: Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO2, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

: Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit

: Liquide combustible. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Ce produit augmente le risque d'incendie et peut faciliter la combustion. Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. Peut s'enflammer automatiquement de nouveau après que le feu soit éteint. Risque de decomposition dangereuse. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion.

Risque lié aux produits de décomposition thermique

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

: Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

### Rubrique 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Pour les non-secouristes

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

#### Pour les secouristes

: Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

# Précautions pour la : protection de l'environnement

 Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout
 contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

# Petit déversement accidentel

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Éviter toute contamination avec des substances réactives. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Ne pas absorber avec de la sciure de bois ou tout autre matériau combustible. Risque d'incendie possible lors du séchage. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

# Grand déversement accidentel

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Éviter toute contamination avec des substances réactives. Ne pas absorber avec de la sciure de bois ou tout autre matériau combustible. Risque d'incendie possible lors du séchage. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu. Nota : Voir Section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

# Rubrique 7. Manipulation et stockage

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures de protection

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter l'exposition durant une grossesse. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas avaler. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils

Date d'édition/Date de révision : 06.12.2023 Date de la précédente édition : 16.10.2023 Version : 1.02 5/13

# Rubrique 7. Manipulation et stockage

# Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

produisant des étincelles. Tenir à l'écart des vêtements, des matières incompatibles et des matières combustibles. La régulation de température peut être nécessaire. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

: Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

#### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

: Stocker conformément à la réglementation locale.

#### Notes sur le stockage en commun

Conserver à l'écart des agents réducteurs, des composés à bases de métaux lourds et des matières acides et basiques.

#### Informations supplémentaires sur les conditions de stockage

Respecter les précautions inscrites sur l'étiquette. Ne pas stocker au-dessus de la température suivante: 25°C (77°F). Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder loin de la chaleur ou de la lumière directe du soleil.

Conserver le récipient bien fermé.

Conserver à l'écart de toute source d'inflammation. Ne pas fumer. Empêcher tout accès non autorisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Voir fiche technique / emballage pour plus d'information.

# Rubrique 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition professionnelle** 

Aucun.

#### **Indices d'exposition biologique**

No exposure indices known.

# Contrôles techniques appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les moyens de contrôle automatiques intégrés devront permettre de maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant. Utiliser avec une ventilation adéquate.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

#### Mesures de protection individuelle

#### Mesures d'hygiène

: Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

# Rubrique 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

# Protection des yeux/du visage

#### : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes anti-éclaboussures chimiques et/ou écran facial. En cas de danger par inhalation, un respirateur facial intégral peut être exigé.

# Protection de la peau Protection des mains

: Aucun matériau ni combinaison de matériaux de gants ne saurait résister indéfiniment à un produit chimique ou à une combinaison de produits chimiques. Le temps de claquage doit être supérieur à la durée d'utilisation finale du produit. Suivre les instructions et les informations d'utilisation, de stockage, de maintenance et de remplacement fournies par le fabricant de gants.

Remplacer les gants à intervalles réguliers et en cas de signes de détérioration du matériau de gants.

Toujours vérifier que les gants ne comportent pas de défaut et qu'ils sont correctement conservés et utilisés.

Les dégâts physiques et chimiques et une maintenance inadaptée peuvent réduire les performances ou l'efficacité du gant.

Les crèmes protectrices peuvent contribuer à protéger les zones cutanées exposées. Cependant, il est recommandé de ne pas les appliquer après le début de l'exposition.

Porter des gants adaptés homologués ISO 374-1:2016.

Recommandé, gants(temps avant transpercement) > 8 heures: caoutchouc butyle (> 0.4 mm)

À porter éventuellement, gants(temps avant transpercement) 4 - 8 heures: caoutchouc nitrile (> 0.75 mm), Viton® (> 0.7 mm), PVC (> 0.5 mm), 4H/Silver Shield® (> 0.07 mm), néoprène (> 0.35 mm), alcool polyvinylique (PVA) (> 0.3 mm)

Pour le bon choix de la matière des gants, avec comme critères: la résistance chimique et le temps de pénétration, demander conseil au fournisseur de gants.

L'utilisateur doit vérifier que les types de gants qu'il choisit de porter pour la manipulation de ce produit est le plus approprié et prend en compte les conditions d'utilisation particulières, conformément aux indications stipulées dans l'évaluation des risques de l'utilisateur.

#### **Protection corporelle**

: L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

#### Autre protection cutanée

: Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

#### **Protection respiratoire**

Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des appareils de protection respiratoire appropriés et homologués. Utiliser un masque respiratoire avec charbon actif et filtre poussière lors de la pulvérisation du produit(comme la combinaison de filtres A2-P2). Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé. Lors de l'utilisation de rouleau ou de brosse, utiliser des filtres à charbon actif.

# Rubrique 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire.

#### **Aspect**

**État physique** : Liquide. **Couleur** : Clair.

Odeur : Caractéristique.
Seuil olfactif : Non applicable.
pH : Non applicable.

Date d'édition/Date de révision : 06.12.2023 Date de la précédente édition : 16.10.2023 Version : 1.02 7/13

# Rubrique 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Point de fusion/point de

congélation

: Non applicable.

Point d'ébullition

: Plus basse valeur connue: 108°C (226.4°F) (peroxyde d'hydrogene). Moyenne

pondérée: 161.91°C (323.4°F)

Point d'éclair

: Vase clos: 65°C (149°F)

Taux d'évaporation

: 0.12 (4-hydroxy-4-méthylpentane-2-one) comparé à acétate de butyle

Inflammabilité

: Non applicable.

Limite supérieure/inférieure

erie

d'inflammabilité ou

d'explosivité

: 1.8 - 6.9%

Pression de vapeur

: Plus haute valeur connue: 0.8 kPa (6.3 mm Hg) (à 20°C) (3,5-diméthyl-

1,2-dioxolanne-3,5-diol). Moyenne pondérée: 0.23 kPa (1.73 mm Hg) (à 20°C)

: Plus basse valeur connue: 603°C (1117.4°F) (4-hydroxy-4-méthylpentane-2-one).

Densité de vapeur

: Plus haute valeur connue: 4 (Air = 1) (4-hydroxy-4-méthylpentane-2-one).

Moyenne pondérée: 3.7 (Air = 1)

Masse volumique

1.13 g/cm<sup>3</sup>

Solubilité(s)

. .

Support	Résultat
l'eau froide	Peu soluble
l'eau chaude	Peu soluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Non disponible.

Température d'auto-

inflammabilité

Température de décomposition

: Non disponible.

TDAA

: 60°C (140°F)

Viscosité

: Dynamique (température ambiante): 28 mPa·s (28 cP) Cinématique (40°C (104°F)): >20.5 mm²/s (>20.5 cSt)

Caractéristiques particulaires

Taille des particules

moyenne

: Non applicable.

### Rubrique 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

: Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.

Stabilité chimique

: Des réactions dangereuses ou une instabilité sont constatées dans certaines conditions de stockage ou d'utilisation.

Possibilité de réactions dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter

: Risque de formation de produits de décomposition dangereux lors d'une exposition à des températures élevées.

La TDAA (Température de décomposition auto-accélérée), ou SADT, est la température la plus basse à laquelle une substance peut subir une décomposition auto-accélérée dans son emballage de transport. Une décomposition thermique à une température supérieure ou égale à la TDDA peut entraîner une dangereuse réaction de décomposition auto-accélérée et, dans certaines circonstances, une explosion ou un incendie. La mise en contact avec des substances incompatibles peut entraîner une décomposition à une température inférieure ou égale à la TDAA. Éviter tout choc ou frottement.

Matières incompatibles

: Conserver à l'écart de la rouille, du fer et du cuivre. La mise en contact avec des matières incompatibles, comme les acides, les bases, les composés à base de métaux lourds et les agents réducteurs entraîne une décomposition dangereuse. Ne pas mélanger avec des accélérateurs de type peroxyde.

Date d'édition/Date de révision : 06.12.2023 Date de la précédente édition : 16.10.2023 Version : 1.02 8/13

# Rubrique 10. Stabilité et réactivité

Produits de décomposition dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, fumée, oxydes d'azote.

### Rubrique 11. Informations toxicologiques

#### Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
butanone-2, peroxyde 4-hydroxy-4-méthylpentane- 2-one	DL50 Voie orale DL50 Voie cutanée	Rat Lapin	470 mg/kg 13500 mg/kg	-
	DL50 Voie cutanée DL50 Voie orale	Lapin Rat	13500 mg/kg 2520 mg/kg	-

#### **Irritation/Corrosion**

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
4-hydroxy-4-méthylpentane- 2-one	Yeux - Faiblement irritant	Mammifère - espèces non précisées	-	-	-
	Yeux - Irritant puissant	Lapin	-	24 heures 100 microliters	-
	Yeux - Irritant puissant	Lapin	-	20 milligrams	-
	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	500 milligrams	-
peroxyde d'hydrogene	Yeux - Irritant puissant	Lapin	-	1 milligrams	-

#### **Sensibilisation**

Non disponible.

#### **Mutagénicité**

Non disponible.

#### Cancérogénicité

Non disponible.

#### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

#### <u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

#### <u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>

Nom du produit/composant	30110	Voie d'exposition	Organes cibles
4-hydroxy-4-méthylpentane-2-one	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non disponible.

#### **Danger par aspiration**

Non disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables

: Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Date d'édition/Date de révision : 06.12.2023 Date de la précédente édition : 16.10.2023 Version : 1.02 9/13

# Rubrique 11. Informations toxicologiques

Contact avec les yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

**Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée.

**Ingestion**: Nocif en cas d'ingestion.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur larmoiement rougeur

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

#### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Exposition de courte durée** 

Effets potentiels

immédiats

: Non disponible.

Effets potentiels différés

: Non disponible.

**Exposition prolongée** 

**Effets potentiels** : Non disponible.

immédiats

**Effets potentiels différés**: Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Non disponible.

Généralités : Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher

lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité pour la : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

reproduction

Mesures numériques de la toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Date d'édition/Date de révision : 06.12.2023 Date de la précédente édition : 16.10.2023 Version : 1.02 10/13

Jotun Peroxide 13

# Rubrique 11. Informations toxicologiques

Nom du produit/composant		Voie cutanée (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
Jotun Peroxide 13	1811.9	N/A	N/A	42.3	N/A
butanone-2, peroxyde	470	N/A	N/A	11	N/A
4-hydroxy-4-méthylpentane-2-one	N/A	13500	N/A	N/A	N/A
peroxyde d'hydrogene	500	N/A	N/A	11	N/A

### Rubrique 12.Informations écologiques

#### **Toxicité**

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Exposition
peroxyde d'hydrogene	Aiguë CE50 1.2 mg/l Eau de mer	Algues - Dunaliella tertiolecta - Phase de Croissance Exponentielle	72 heures
	Aiguë CE50 5.38 mg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures
	Aiguë CE50 2320 μg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Nouveau-né	48 heures
	Aiguë CL50 30 mg/l Eau douce	Poisson - Siluriformes - Juvénile de 10 centimètres environ	96 heures
	Chronique NOEC 989.7 ppm Eau douce	Poisson - Oncorhynchus tshawytscha - Œuf	43 jours

#### Persistance et dégradabilité

Non disponible.

#### Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit/ composant	LogP <sub>ow</sub>	FBC	Potentiel
butanone-2, peroxyde 4-hydroxy-4-méthylpentane- 2-one	<0.3 -0.14 à 1.03	-	faible faible
peroxyde d'hydrogene	-1.36	-	faible

#### Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Autres effets néfastes

: Aucun effet important ou danger critique connu.

# Rubrique 13. Considérations relatives à l'élimination

#### Méthodes d'élimination

Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible. Ne

Date d'édition/Date de révision : 06.12.2023 Date de la précédente édition : 16.10.2023 Version : 1.02 11/13

# Rubrique 13. Considérations relatives à l'élimination

se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Les vapeurs des résidus de produits peuvent former une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du récipient. Ne pas couper, souder ou broyer les récipients usagés si l'intérieur n'a pas été soigneusement nettoyé. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

# Rubrique 14. Informations relatives au transport

	UN	IMDG	IATA
Numéro ONU	UN3105	UN3105	UN3105
Désignation officielle de transport de l'ONU	Peroxyde organique de type D, liquide (butanone-2, peroxyde)	Peroxyde organique de type D, liquide (butanone-2, peroxyde)	Peroxyde organique de type D, liquide (butanone-2, peroxyde)
Classe(s) de danger pour le transport	5.2	5.2	5.2
Groupe d'emballage	-	-	-
Dangers pour l'environnement	Non.	Non.	Non.

#### **Informations complémentaires**

IMDG : <u>Urgences</u> F-J, S-R

ADR/RID : Numéro d'identification du danger 539

Code tunnel (D)

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de

déversement accidentel.

Transport en vrac conformément aux instruments IMO

: Non disponible.

# Rubrique 15. Informations relatives à la réglementation

#### Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

#### **Protocole de Montréal**

Non inscrit.

#### Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

#### Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds

Non inscrit.

Date d'édition/Date de révision : 06.12.2023 Date de la précédente édition : 16.10.2023 Version : 1.02 12/13

## **Rubrique 16. Autres informations**

#### **Historique**

Date d'impression : 06.12.2023 Date d'édition/Date de : 06.12.2023

révision

Date de la précédente

édition

: 16.10.2023

Version : 1.02

**Légende des abréviations** : ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution

maritime)

N/A = Non disponible

SGG = Groupe de séparation

NU = Nations Unies

#### Procédure utilisée pour déduire la classification

Classification	Justification
LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4	D'après les données d'essai
PEROXYDES ORGANIQUES - Type D	Jugement expert
TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4	Méthode de calcul
CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 1B	Méthode de calcul
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 1	Méthode de calcul
SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1	Méthode de calcul
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION - Catégorie 2	Méthode de calcul

#### **Références** : Non disponible.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

#### Avis au lecteur

Les informations contenues sur cette fiche technique sont fournies de bonne foi et sont basées sur les tests de laboratoire et notre expérience pratique.

Les produits Jotun sont considérés comme des produits semi-finis et, en tant que tels, nos produits sont le plus souvent appliqué sans notre contrôle. Notre garantie est strictement limitée à la qualité du produit en luimême.

De légères modulations peuvent être apportées au produit de façon à répondre aux exigences locales. JOTUN se réserve le droit d'apporter des changements aux présentes données sans préavis.

Les utilisateurs doivent toujours consulter Jotun pour tout conseil spécifique quant au mode d'utilisation général de ce produit, à leur besoins et aux pratiques spécifiques d'application.

Si il y a des divergences entre les différents langages dans lesquels ce document est traduit, la version en langue anglaise (United Kingdom) est contractuelle.

Date d'édition/Date de révision : 06.12.2023 Date de la précédente édition : 16.10.2023 Version : 1.02 13/13